



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 17 novembre 2023



19h00
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :

Olivier STERN, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la ville cyclable, et du stationnement.

Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures, Elue de quartier

Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances, Elu de quartier

Eva GUTJAHR, Chargée de Développement social des quartiers du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne

Valérie WIART, Directrice du Service Environnement Cadre de Vie

Raphael BOUTON, Chef du Service Jardin et Nature en Ville

Excusée : Halima Menhoudj, Adjointe déléguée à la coopération décentralisée, aux populations migrantes et à la solidarité internationale

Habitant.e.s présent.e.s : 26

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

1. VÉGÉTALISATION DE NOTRE QUARTIER	2
A. Stade Jules Verne	2
B. Végétalisation de la Plaine Jules Verne.....	2
C. Questions diverses au Service.....	3
2. PLAN DE CIRCULATION	3
A. Calendrier du métro ligne 11 et du boulevard urbain	3
B. Aménagement transitoire du boulevard de la Boissière lié à l'arrivée du métro	3
C. Restructuration du réseau bus liée à l'arrivée du M11	4
3. DESSERREMENT DU FOYER BRANLY	4
4. PAROLE AUX HABITANTS	5

La séance débute à 19h22

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Il sera l'animateur et le secrétaire de la réunion.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. Végétalisation de notre quartier

Valérie Wiart présente le projet de végétalisation du stade Jules Verne et de la Plaine Jules Verne. Se reporter au document [CQBB_2023_11_16_Projet_plantation_Jules_Verne.pdf](#) en pièce jointe. Nous remercions Madame Wiart pour la transmission de ce document.

A. Stade Jules Verne

Depuis des années, les thuyas, plantés le long du stade Jules Verne et bien trop près des habitations de l'Impasse des Glycines, ne sont plus adaptés à ce lieu.

Trop gros et trop grands, néfastes pour la biodiversité, car ils acidifient les sols, ils seront donc abattus et remplacés par de nouvelles plantations, mieux adaptées à la configuration du lieu et au développement de la biodiversité.

Le dispositif de « pare-ballon » sera changé.

Néanmoins, il faudra attendre une dizaine d'années pour que ces arbres atteignent leur maturité.

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) n'est pas opposée à ce projet.

Le Service Jardin et Nature en ville a travaillé en collaboration avec le Service des Sports, pour éviter que la dégradation des feuilles mortes des nouvelles plantations, n'altère la surface du terrain de foot.

Les plantations des nouveaux arbres auront lieu en hiver, donc les oiseaux pourront se déplacer avant de nicher. Cela est confirmé par la LPO.

Une consultation des voisins a bien sûr eu lieu pour la suppression de ces thuyas.

Une habitante questionne la stratégie et la vocation première de ces plantations si ce n'est pas de faire de l'ombre (puisque c'est ce qui est reproché principalement aux thuyas abattus).

Elle souligne le paradoxe et la radicalité de la mesure (abattre tous les anciens arbres, parce qu'ils font trop d'ombre) pour en replanter de nouveaux, plus petits et en moins grand nombre.

Il y a une réelle volonté de la Ville de protéger cette zone pour faire de la biodiversité avec ce projet qualitatif pour le futur.

B. Végétalisation de la Plaine Jules Verne

Sur de nombreux points, cet espace présente un bilan insatisfaisant, donc la Ville a décidé de travailler sur un nouveau projet permettant une renaturation de la biodiversité et du cadre de vie.

Ainsi, autour de l'aire de jeux, il y aura l'installation d'une clôture pour sécuriser les déplacements des enfants. La clôture sera haute de 1 mètre en fer durable.

Il y aura une création de massifs devant la clôture. La replantation d'arbustes aura lieu en hiver, puis au printemps des vivaces et fleurs.

Du côté du stade de la Plaine, de nouveaux arbustes structureront l'espace et les usages. Les arbres qui existent déjà sont conservés et complétés avec d'autres pour une densification, qui permettra une diversification de l'espace avec une variation des ambiances en fonction des essences des arbres.

Les usages de la Plaine ont été discutés avec les habitants présents les jours où le Service est passé les questionner.

Une habitante questionne la plantation d'arbres sur le seul espace d'herbe dégagé (le long du terrain de sport) et les essences d'arbres prévues, car des conifères ont déjà été plantés à cet endroit et ne sont pas adaptés aux usages.

C. Questions diverses au Service

La Ville n'a pas vraiment de feuille de route pour les sols. Dès que le Service a un peu d'argent, il met du broyat pour désimperméabiliser, en commençant par les pieds d'arbres. La suite viendra après.

Des habitants alertent le Service sur le fait que de la mort aux rats aurait été retrouvée dans des squares du quartier, vraisemblablement destinée aux chiens et chats...

2. Plan de circulation

Avant de commencer sa présentation, Olivier Stern présente ses excuses pour l'annulation de la « Rencontre avec les élus » du 09/11/2023.

[Précision du CQBB : Cette rencontre avait été annoncée sur les réseaux sociaux (sans information préalable du conseil de quartier) ; et le jour J, elle a été annulée sans préavis, alors que les gens attendaient sur place sans que personne ne vienne les avertir.]

Il regrette que les habitants n'aient pas été prévenus de cette annulation et qu'ils aient attendus inutilement. Quant à lui, il avait prévu qu'il ne pourrait pas être présent, puisqu'il était en jury d'architectes. Mais, une mauvaise communication l'a laissé figurer comme présent sur cette Rencontre.

Pour la présentation de Monsieur Stern, se reporter au document « CQBB_mobilite_17nov_v2 .pdf » en pièce jointe, qui détaille notamment les prolongements prévus, pour de nombreuses lignes de bus existantes vers notre quartier, à partir de 2024.

A. Calendrier du métro ligne 11 et du boulevard urbain

Nous sommes à 6 mois de la mise en exploitation de la ligne 11 et de l'ouverture de la voie urbaine autour du Tram T1.

2 nouvelles stations de métro à Montreuil : Montreuil Hôpital et la Dhuys.

Le premier métro de la ligne 11 devrait circuler en avril-mai 2024.

En 2024, il devrait y avoir l'ouverture du bd urbain (autour du T1) entre Romainville et Aristide Briand. Fin 2024 pour la partie Aristide Briand rue de Rosny.

Mais, la Ville est encore en attente de réponses du département pour la mise en place des modifications du plan de circulation. Donc, la Ville n'est pas encore en mesure de dire ce qui est acté. Ainsi, la Ville attend un retour précis du département sur les voies latérales au T1.

Par ailleurs, la mise en service du tram est prévue fin 2025/début 2026 du fait d'une période de tests et essais d'une durée d'un an. La Ville a souligné que cette durée semblait excessive et sera difficilement entendable par les habitants, aussi, elle tente de la faire réduire afin d'avancer la date de mise en service du T1.

B. Aménagement transitoire du boulevard de la Boissière lié à l'arrivée du métro

La mise en service du métro est prévue aux alentours de juin 2024.

À ce titre, le département prévoit un réaménagement important du bd Boissière à moyen terme avec, entre autres, la mise en sens unique du tronçon Romainville-Aristide Briand (dans ce sens). Le remplacement des arbres manquants interviendra en même temps.

De même, le département prévoit un réaménagement de la rue des Saules Clouet, limitrophe de la nouvelle station Hôpital.

De premiers aménagements transitoires seront toutefois effectués dès 2024.

Le carrefour Briand/Fabien sera reconstruit.

Une reconfiguration de l'avenue Aristide Briand est prévue avec la création de deux pistes cyclables (une montante et une descendante à la Mairie) à la place d'une seule (birectionnelle) actuellement.

Le stationnement sera limité aux abords des nouvelles stations de métro, mais des stationnements vélo seront ajoutés grâce à des arceaux et des vélobox.

Actuellement, il y a 20 vélobox dans la ville.

Une habitante demande ce qu'il en est de l'avenir des vélobox dans le quartier suite à l'échec de la saison 1 pour cause d'implantations mal sélectionnées. Olivier Stern indique qu'il ne faut pas hésiter à lui écrire pour suggérer des emplacements pour cette seconde saison d'installation de vélobox.

Une habitante demande que la ville mette des vélobox dans les cités, car beaucoup d'habitants ont des vélos.

C. Restructuration du réseau bus liée à l'arrivée du M11

Olivier Stern a demandé à Ile de France Mobilités (IDFM) d'organiser une réunion publique pour présenter ces restructurations.

Il y a un problème d'amplitude et de fréquence inadaptées sur plusieurs lignes de bus à Montreuil. La ville a effectué un recensement sur plusieurs mois de toutes les lignes, et a apporté les preuves à IDFM que les fréquences n'étaient pas respectées. Pourtant, la RATP ne devrait plus utiliser l'argument de manque de personnels, puisqu'elle a beaucoup recruté ces derniers mois. Mais il faut continuer de mettre la pression sur la RATP et IDFM.

Les habitants demandent que le recensement des difficultés observées sur les différentes lignes de bus soit mis en ligne sur le site de la Ville.

Il n'y a actuellement pas de visibilité sur le nombre de places de stationnement supprimées suite à ce développement des transports publics, même dans le quartier Acacia, sur le bd de la Boissière ou devant l'hôpital...

Les fosses creusées dans certaines rues, pour planter des arbres cet hiver (« Plan Arbres ») ont aussi supprimé des places de stationnement _ voire des portions de pistes cyclables...

Pour des informations sur ce Plan et les rues concernées par la saison de plantation 2023-2024 dans notre quartier : <https://www.montreuil.fr/plan-arbres>

Des habitants soulignent la grande difficulté à circuler dans le quartier en raison des multiples travaux sur la voirie. Près d'une dizaine de rues ont été fermées à la circulation la même semaine !

Olivier Stern explique que certains travaux, notamment rue des Roches, sont liés à l'obligation, faite par la Région aux villes, de séparer les différents réseaux d'eaux usées pour éviter le rejet des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement – et leur déversement dans la Seine avant, pendant et après les JO (risque de pollution plus élevé). C'est le « Plan Baignade »...

Olivier Stern propose de transmettre toutes les informations à sa disposition sur les prévisions de fins de chantier.

3. Desserrement du foyer Branly

Catherine Serres et Philippe Lamarche présentent les excuses d'Halima Menhoudj, qui était invitée à cette Plénière pour évoquer ce sujet, mais qui est absente pour raisons de santé.

Les résidents sont toujours en attente de la date du comité de pilotage, alors que la réunion de préfiguration a été annulée par la Préfecture.

Le Député Alexis Corbière est venu apporter son soutien aux résidents.

Les travaux ne devraient pas démarrer avant le comité de pilotage.

Cependant, il existe un problème de sécurité avec les gros plots béton posés par Adoma derrière la grande grille, qui empêchent les pompiers de rentrer en cas de nécessité.

Durant la construction de la nouvelle « résidence sociale », les résidents actuels continueront à vivre dans le foyer, lequel ne sera détruit qu'ensuite.

Les 2000 m², libérés par la destruction de l'actuel foyer, pourraient alors faire l'objet d'un autre projet immobilier.

Actuellement, il y a 195 résidents, mais seulement 122 seront relogés dans la nouvelle résidence. Les autres demandent un relogement à Montreuil. (Précision du CQBB : *Début décembre, la Ville a annoncé qu'elle avait obtenu d'Adoma la construction d'un bâtiment supplémentaire pour accueillir les 195 résidents*).

Mais, il y a aussi l'autre problème des 215 surnuméraires.

Actuellement, le loyer est de 346 euros pour 9 m². La nouvelle résidence sera constituée de T1 et T1+ d'environ 18 m², mais les résidents devront payer plus cher. Et ils n'auront toujours pas le statut de « locataires »...

Toutes les « résidences sociales » qui remplacent, progressivement, les anciens « foyers de travailleurs migrants », ont des règlements intérieurs très spéciaux, qui limitent énormément les droits des occupants et contrôlent leurs faits et gestes. De plus, tous les espaces collectifs de convivialité et d'entraide (cuisine et salle communes notamment) sont supprimés.

Un des représentants des résidents souligne que certains vivent au Foyer Branly depuis 40 ans, mais ils n'ont toujours pas de vrais statuts de citoyens en France, et à Montreuil. Leurs situations réelles ne sont pas prises en compte (même pères de famille, ils sont considérés comme célibataires sans enfants par les Impôts, à titre d'exemple).

Les résidents et les habitants demandent qu'Halima Menhoudj vienne parler avec les résidents.

N'ayant à aucun moment été reçus par le Maire en personne mais par son directeur de cabinet, les résidents se sentent méprisés par la municipalité.

Ils ont néanmoins été reçus au Conseil Municipal.

Philippe Lamarche répond qu'il n'y a aucun mépris du Maire et de la municipalité, bien au contraire, puisque certaines choses ont déjà été obtenues.

Des tensions se font sentir dans la salle.

Philippe Lamarche ajoute que la ville n'a aucun moyen de peser sur la gestion et la reconstruction de cette résidence sociale. Cela appartient à Adoma, à la Préfecture et à l'Etat.

La Préfecture est à l'origine de l'annulation des réunions, pas la Ville. Une réunion Ville/Préfecture était d'ailleurs prévue avant la Plénière de ce soir, mais la Préfecture l'a annulée au dernier moment.

Par ailleurs, il indique que les tensions existant entre la France et certains pays d'Afrique subsaharienne ont entraîné un durcissement des positions du Gouvernement français concernant les ressortissants de ces pays, et cela joue aussi sur les décisions du Préfet concernant cette résidence.

La Ville lutte contre les décisions du gouvernement concernant les migrants, entre autres contre le projet de Loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » (définitivement voté en commission mixte paritaire en décembre 2023).

Il termine en soulignant que la Ville est attentive aux travailleurs migrants et n'a pas à rougir de ses actions, et qu'elle mène aussi des actions de régularisation des sans-papiers.

Il va redemander au Maire de rencontrer les résidents.

Les résidents et les habitants regrettent que rien ne se soit passé depuis la dernière Plénière du CQBB (du 22/06/2023). À date, Halima Menhoudj n'est toujours pas venue rencontrer les résidents.

Précision du CQBB : *Le 05 décembre 2023, le Maire de Montreuil a reçu les représentants du Comité des Résidents. Ceux-ci devraient pouvoir intégrer le comité de pilotage du projet.*

4. Parole aux habitants

Les habitants demandent à Philippe Lamarche et Catherine Serres la liste des travaux en cours dans notre quartier avec les dates de fin.

Ainsi, la mise en œuvre du « plan arbre » aurait peut-être pu attendre. En effet les fosses pour les plantations d'arbres ont été faites subitement sans aucune information préalable ni communication en amont. Les

habitants s'interrogent sur le choix des rues choisies en priorité, ainsi que sur certains emplacements (places de stationnement, pistes cyclables, trottoirs étroits, zones pavillonnaires plutôt que concentrations d'immeubles), ainsi que sur les bordures en béton de ces fosses, qui abîment les voitures...

Philippe Lamarche répond que le Plan Arbres est piloté par Est Ensemble, que les emplacements relèvent bien du Service municipal de la Nature en Ville mais qui n'a pas communiqué en amont, et que 5000 arbres seront plantés dans des fosses sur Montreuil (étalement sur 3 ans).

L'entreprise Krief, rue des Roches, a vendu son terrain au promoteur OGIC (<https://www.ogic.fr/>). Un immeuble de 5 étages devrait être construit sur ce terrain de 10.000 m², mais, apparemment, la Mairie aurait un projet de requalification du secteur.

OGIC aurait acheté d'autres terrains dans le quartier.

Philippe Lamarche se renseigne.

La fourrière départementale a été renommée « Autos Polyservices Remorquages ». Cela va-t-il devenir un garage ?

Philippe Lamarche explique que le fils a repris la gestion de la fourrière et a peut-être changé le nom de la fourrière, mais que cela reste une fourrière, dont l'autorisation est donnée par la Préfecture.

L'église évangélique, Le Rocher, au début de l'avenue Salvador Allende, continue de pourrir la vie de ses voisins. La Ville ne peut-elle pas intervenir suite à la multiplication des dépôts de plaintes et à l'accusation d'extorsion de fonds. De plus, certains de ses pasteurs effectuent des prières dans le Champ de Poires.

Philippe Lamarche répond que l'église a un bail privé, donc la Ville est limitée dans ses moyens d'action. Des signalements ont été faits à la Milivudes (<https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/>) et à la Préfecture... Des inspections ont été organisées et des mises en demeure envoyées pour obligation de réparations, insonorisation, ventilation. Mais la fermeture de l'église relève d'une décision juridique. Néanmoins, la ville pourrait attaquer l'église pour prosélytisme sur la voie publique, car si le pasteur officie effectivement sur le Champ de Poires. Il va faire un signalement à la Préfecture.

En ce qui concerne la Maison de quartier, il y a eu une réunion avec le Maire lundi 13 novembre. Il a été décidé de réaliser « très certainement » la Maison de Quartier sur l'emplacement de l'actuel du centre de loisirs Jules Verne. Les services techniques vont retravailler les aménagements extérieurs et l'accessibilité.

Le Conseil de Quartier va reprendre la réflexion, avec les habitants, sur les différents besoins et occupations de ce lieu.

Le Comité de pilotage est composé des services et de 4 élu.e.s : Mesdames Definel et Attia, et Messieurs Delaunay et Lamarche. Une réflexion est menée pour le Centre de loisirs déménagement, le temps des travaux, dans des algécos montés dans la cour de l'école élémentaire Nanteuil.

En ce qui concerne les commerces dans la ZAC Acacia, la Ville essaye de se réappropriier les baux, mais la négociation avec Nexity est très compliquée. Il n'existe pas beaucoup de perspectives.

Le Président de l'Association des Riverains et des Commerçants du Haut Montreuil (<https://www.facebook.com/assoc.hm.1>) a proposé à des commerçants de Romainville (un poissonnier, un boucher, ...) de s'installer dans la ZAC. Leur première question a été de demander s'il existait des places de parking. Mais, comme il n'y a ni aire de livraison ni parking, ils ont décliné la proposition.

Il est donc compliqué d'avoir des commerces dans la ZAC.

Par ailleurs, les loyers des locaux sont chers, et comme ces locaux sont en « état brut », un commerçant doit investir 100 à 150 000 euros pour les aménager...

Philippe Lamarche indique qu'Est Ensemble a créé une société publique foncière pour reprendre les locaux et les louer moins chers mais Nexity se montre déraisonnable dans ses exigences pour la reprise des baux, sachant que nombre de locaux restés vides sont déjà dégradés...

Les habitants indiquent que les souches des arbres coupés sur le bd de la Boissière depuis plus de 3 ans, font beaucoup de nouvelles pousses _ et certaines souches sont gênantes. Ils demandent que la ville fasse remonter l'information au Département pour retirer les souches et replanter de nouveaux arbres.

Philippe Lamarche répond que le département attend la fin des travaux du métro ligne 11 et l'installation des aménagements (arrêts) des nouvelles lignes de bus pour faire les replantations. Donc, cela sera replanté vers 2025.

Les habitants s'étonnent que les plots en bétons sur le bd de la Boissière, appartenant à l'entreprise de matériaux, soient encore présents malgré de multiples signalements depuis plusieurs années.

Philippe Lamarche répond que la ville a fait intervenir la police municipale. Par ailleurs, elle a envoyé une mise en demeure à l'entreprise.

Quant aux problèmes de stationnement évoqués par les habitants, Philippe Lamarche répond que le quartier est en décalage par rapport au reste de la ville avec un nombre de places encore élevé et une utilité plus importante des véhicules.

Le Président de l'Association des Riverains et des Commerçants du Haut Montreuil demande pourquoi le sens de circulation a été modifié rue Madeline Laffite ?
Philippe Lamarche n'a pas de réponse à cette question.

Il y a une recrudescence des voitures garées en double file sur le bd de la Boissière.
Philippe Lamarche dit que le taux de verbalisation est le même qu'à l'époque de l'installation des caméras. Cependant, il fait remarquer que lorsqu'un véhicule de police passe, alors il y a moins de véhicules mal garés. Il va demander une fréquence de passage plus importante. La ville a maintenant 15 policiers municipaux. Cependant, et c'est la loi, la police municipale ne travaille pas après 20h.

Des habitants font remarquer qu'au fond de l'Impasse Degeyter, les dépôts sauvages ont repris.
Philippe Lamarche indique qu'une caméra devrait être mise.

La rue de la Montagne Pierreuse n'est pas très bien fréquentée, surtout la nuit.
Philippe Lamarche répond que la police nationale doit passer, mais pas suffisamment apparemment.

Des habitants demandent des informations sur la future école Méliès et sur le jury qui validera les propositions des architectes.
Philippe Lamarche explique que le jury est en attente de la réception de l'ensemble des propositions des architectes. Ensuite, il étudiera les propositions. Les services techniques analysent tous les points, y compris financiers. Ensuite, le jury convoquera les architectes pressentis pour présenter leur projet.
Le cahier des charges de la Ville stipule « qu'une partie » du Champ de Poires doit être préservée...
Catherine Serre confirme qu'il restera « un peu de jardin ».

Une habitante demande comment la ville calcule les surfaces de sol qui doivent être déminéralisées, en accord avec la loi « Zéro artificialisation des sols » (<https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>)?
Philippe Lamarche n'a pas de réponse à cette question.

Les habitants reviennent sur l'annulation de la « Rencontre avec les élus » du 09/11/2023. Ils demandent pourquoi ne pas faire de telles rencontres dans le préau de Nanteuil plutôt que dehors, avec le risque prévisible d'intempéries en saison hivernale.
Philippe Lamarche présente à nouveau ses excuses concernant cette annulation, liée à des problèmes d'organisation. Lui-même a été prévenu 30 mn avant l'heure prévue. Trois autres rencontres élus/habitants étaient prévues à peu près aux mêmes dates pour l'ensemble de la ville. Il note cette proposition de faire la prochaine rencontre à l'abri.

L'opération de construction d'Est Ensemble Habitat pour remplacer le multi accueil Julie Daubié, sera constituée de 20 logements sociaux. Il n'y aura pas de salle de convivialité, mais un local médical.

Une habitante s'inquiète du risque de pollution à l'amiante dans l'Impasse Degeyter liée à la construction de l'immeuble B2 dans la ZAC.
Philippe Lamarche répond qu'il n'y aura plus d'amiante, car la parcelle sera dépolluée avant la mise en chantier. Le maître d'ouvrage fera le désamiantage dans les conditions de sécurité, donc un surcoût de 30 % de plus sur la facture.
Quant à la place prévue au bout de l'Impasse Degeyter, cet aménagement va être un espace avec un bassin de rétention enterré, avec des arbres dessus. Le plan définitif de la place est en cours de finalisation.

En ce qui concerne l'utilisation de la salle polyvalente de l'école Odru et son ouverture aux associations, Philippe Lamarche ne peut pas apporter de réponse.

La séance est levée vers 22h27.